

ne pas me tromper, à considérer l'herpétisme des tuberculeux comme ayant une sorte d'utilité.

Des accidents se produisant après la disparition d'un herpès habituel, d'une urticaire, d'un eczéma, quels moyens employer pour les faire disparaître? L'art est armé d'une certaine puissance pour réaliser ce résultat. J'indiquerai plus loin, à propos de l'étude des agents *exanthémogènes*, ou susceptibles de produire des éruptions, les moyens divers dont il dispose. Je ferai remarquer seulement que certaines particularités idiosyncrasiques, accusées par la production d'éruptions sous l'influence de divers aliments ou médicaments, peuvent être utilisées dans ces cas pour rappeler des dermatoses rétrocedées.

CHAPITRE II

Régime des herpétiques

Le régime alimentaire des herpétiques a une très-grande importance, comme le font pressentir les liens étroits de solidarité fonctionnelle qui existent entre l'état de la peau et celui de l'estomac. Cette influence de l'alimentation se révèle dans deux conditions différentes : ou bien quand les aliments sont stimulants et *poussent* à la peau, ou bien lorsque, en dehors de cette qualité générale, ils déterminent un de ces effets d'intolérance que leurs propriétés n'expliquent pas et qui est un phénomène de caprice idiosyncrasique qu'il importe de respecter. Aucune des manifestations de la diathèse herpétique n'est plus soumise à ces influences, qui varient presque toujours d'individu à individu, que l'eczéma, mais surtout l'urticaire. La viande de porc à l'état frais ou sous forme de charcuterie, les alcooliques, les condiments âcres, quelquefois le miel, les concombres, les champignons, le poisson et les viandes fumées, les œufs de poisson, les coquillages, les crabes, les homards, les écrevisses, mais principalement les moules, l'eau de Seltz, la valériane, le baume de copahu, peuvent réveiller l'urticaire avec la même énergie que les aliments précités. (Cazenave, *Répert. des sc. méd.*, t. XXX, p. 178, article URTICAIRE.) Les aliments suspects pour les herpétiques exercent, toutes choses égales d'ailleurs, une action d'autant plus fâcheuse que leur digestion s'accomplit dans des conditions moins hygiéniques, comme dans l'atmosphère étouffante des soirées, des théâtres ou des dîners d'apparat. Les herpétiques ont généralement l'expérience des caprices de leur

estomac et savent en tenir un compte prudent. Abstraction faite de ces idiosyncrasies qui, fort heureusement, ne se révèlent qu'à propos de ces aliments hasardeux et de haut goût que déconseillent les règles générales de la diététique, on peut dire que le régime des herpétiques doit être plutôt doux qu'épicé.

Nous devrions, pour demeurer dans les termes d'une pathologie générale correcte, nous arrêter aux six grandes diathèses que nous venons d'indiquer ; mais des nécessités de plan très-impérieuses, qui ne tiennent pas compte de l'état imparfait des questions et les supposent résolues, nous obligent à placer ici les modificateurs de quelques états constitutionnels qui ont certains rapports avec les diathèses, mais auxquels manquent des attributs importants de ces *affections*. Je devais en prévenir ici le lecteur, pour qu'il ne m'imputât pas à mal une généralisation qui ne serait pas absolument exacte. Le langage usuel s'écartant ici de la langue médicale, nous lui emprunterons le mot de diathèse qu'il applique à ces maladies générales.

La diathèse purulente ou pyogénisme, la diathèse érysipélateuse et la diathèse scorbutique, rentrent dans ce groupe que j'appellerai celui des *pseudo-diathèses*.

SECTION SIXIÈME

MODIFICATEURS DE LA DIATHÈSE PURULENTE

La diathèse purulente est toujours acquise, et elle peut se constituer de toutes pièces à l'occasion d'une purulence locale de cause tout accidentelle, comme celle qui résulte d'un traumatisme ou d'une action opératoire. Cette tendance de l'économie à produire du pus est sans doute aussi liée à certaines influences de milieu qui lui donnent un cachet épidémique, et alors elle affecte, avec l'érysipèle et la phlébite (qui n'est peut-être qu'un érysipèle des veines), une concomitance qui accuse sans doute entre ces maladies une certaine affinité de nature et de causes.

Trousseau, définissant la diathèse d'une manière très-large et n'y comprenant pas la notion de spécificité « une disposition spéciale en vertu de laquelle certains produits morbides se forment de préférence à d'autres et avec une facilité toute particu-

lière,» considère le pyogénisme ou l'aptitude à faire du pus comme une diathèse. J'en fais une pseudo-diathèse, parce que la *spécificité* manque à ses produits.

Quoi qu'il en soit, l'éminent clinicien a décrit dans les termes suivants la diathèse purulente : « Cette diathèse, dit-il, peut s'acquérir ; elle peut être congénitale. De toutes les diathèses, c'est celle qui s'acquiert de la manière la plus évidente : on la voit naître et se développer, on en constate les effets, on la voit disparaître entièrement. Un enfant a pu, pendant plusieurs années, se couper, s'écorcher impunément ; ses blessures se cicatrisent avec facilité ; mais qu'il se fasse une blessure telle que la suppuration soit inévitable, il arrivera souvent que, après la cicatrisation de cette blessure, il ne pourra avoir un bouton, se piquer avec une épine, s'enlever à la racine de l'ongle un peu d'épiderme en déchirant légèrement la peau, sans qu'il survienne immédiatement une pustule ou un furoncle, un panaris ou un phlegmon, une tourniole, en un mot une suppuration tenace, douloureuse. La même disposition s'observe encore tous les jours à la suite de la variole, de la scarlatine, de la rougeole. En vertu de quoi s'est établie cette diathèse de suppuration, nous l'ignorons. Nous ne savons qu'une chose, c'est qu'elle est survenue après que l'économie a été placée dans telle ou telle condition. Or cette disposition à la suppuration peut durer plusieurs mois, plusieurs années, et cesser entièrement. La perturbation qui l'a provoquée a été soudaine, les effets ont persisté longtemps. » (Trousseau, *des Cas dans lesquels il convient de guérir les gourmes*, in *Journal de médecine*, 1855, t. III, p. 289.)

L'encombrement, et surtout l'encombrement nosocomial, semble être une condition de production du pyogénisme, et, sous cette forme, il prend des allures d'une extrême gravité, en même temps qu'il revêt les caractères d'une contagiosité non équivoque ; et il est certainement permis de se demander si un principe surajouté au pus ne lui donne pas cette propriété de transmission. L'état puerpéral et certaines maladies virulentes (rougeole, scarlatine, variole, farcin) sont aussi des causes provocatrices de la diathèse purulente, qui revêt dans chacun de ces cas des formes en rapport avec sa cause.

L'infection purulente est une des manifestations de la diathèse purulente, et elle se présente sous deux formes, suivant les conditions dans lesquelles elle naît : l'infection purulente chirurgicale, l'infection purulente puerpérale. Mais, à dire vrai, comme l'a admirablement fait ressortir Trousseau, ce redoutable accident est *un* dans ces deux cas, quant à sa nature et à son mécanisme, la plaie utérine résultant du décollement du

placenta étant en tout, sous ce rapport, assimilable à une plaie suppurante ordinaire.

La doctrine de la simple résorption du pus, qui, versé dans le torrent circulatoire par l'intermédiaire des veines, irait se déposer dans divers organes et y constituer des abcès métastatiques ; celle de la phlébite, présidant dans tous les cas à la génération de ces abcès, sont abandonnées aujourd'hui dans ce qu'elles avaient d'absolu, et l'existence d'une *fièvre purulente*, mise en branle par un travail suppuratif local, qu'il se fasse dans une plaie extérieure ou dans la plaie placentaire, est admise par un grand nombre de pathologistes. Trousseau, adoptant une opinion éclectique, enseignait que la phlébite suppurative est l'intermédiaire fréquent de l'infection purulente ; mais que la sérosité du pus, modifiée par des conditions de milieu, « peut être absorbée et agir à la façon des sérosités virulentes inoculables. » (*Clin. méd. de l'Hôtel-Dieu de Paris*, 3^e édit., 1873, t. III, p. 694.) Il me semble que la théorie de l'importation circulatoire, comme celle de la phlébite suppurative, ne saurait expliquer les quantités énormes de pus qui sont engendrées en un temps quelquefois très-court, et que le pus qui pénètre dans les vaisseaux ne peut agir que comme excitateur du pyogénisme à la manière de ces ferments, dont la petite quantité contraste avec l'intensité de actes chimiques qu'ils provoquent.

Il est deux maladies d'une extrême gravité qui ont quelques rapports avec le pyogénisme : le typhus cérébro-spinal, improprement appelé *méningite cérébro-spinale*, dans lequel on voit, au bout de quelques heures, du pus étalé à la surface de l'arachnoïde ; et l'ophtalmie dite *purulente* (ophtalmie des armées, ophtalmie d'Égypte), qui passe, elle aussi, à la purulence avec une rapidité extrême, et dont le principe contagieux, démontré déjà expérimentalement dans l'air des salles où se trouvent une ou plusieurs de ces ophtalmies, a le globule purulent pour véhicule.

Disposons-nous de moyens propres à neutraliser cette tendance funeste que l'économie affecte, dans ces conditions diverses, à former du pus ? Il faut reconnaître que nos ressources à ce propos sont minimales : le sulfate de quinine, l'aconit, les sulfites et hyposulfites les résument à peu près.

§ 1. — Sulfate de quinine

Il n'est guère de chirurgien qui n'ait eu l'occasion fréquente de donner la quinine pour combattre les accidents, développés ou imminents, de la résorption purulente. Est-ce le frisson initial

qui, par une analogie avec celui des fièvres intermittentes, a conduit à cette pratique? Cela n'est pas impossible; mais ici l'induction analogique n'a pas égaré. C'est réellement un moyen très-utile. Comment agit-il? Il est difficile de le dire; mais on ne peut s'empêcher, en songeant aux rapports qui existent entre les globules du pus et les leucocytes, de rappeler que la quinine est peut-être encore le seul moyen que nous ayons pour combattre la leucocythémie. Il y a là des relations que la physiologie pathologique mettra plus tard en évidence. Il est certainement permis de se demander si tous les opérés des hôpitaux où sévissent quelques cas d'infection purulente ne devraient pas être soumis préventivement à l'usage de doses modérées de sulfate de quinine.

Tous les pathologistes ont été frappés de la ressemblance qui existe entre les formes graves de la fièvre puerpérale et les accidents, d'une part, de l'infection purulente, d'autre part, de l'infection septicémique; et l'idée d'employer la quinine contre cette redoutable maladie des femmes nouvellement accouchées s'est produite à la faveur de cette analogie. Malgré des mécomptes inévitables, quand il s'agit d'une maladie d'une pareille gravité, les succès que Leudet, Dubrueil, Piédagnel, etc., ont obtenu de l'emploi de la quinine, à titre curatif et préventif, ne sauraient être effacés par les insuccès, et la quinine a certainement sa place dans la thérapeutique de cette redoutable maladie.

Le docteur Ripoll (de Toulouse) a publié, en 1869 (*Bull. de therap.*, t. LXXVII, p. 132), un cas d'infection purulente qui a guéri sous l'influence de la quinine, dont l'administration avait été précédée d'une dose vomitive d'ipéca. Cet agent, conseillé par Alph. Guérin, est certainement, dans l'état actuel de la thérapeutique, celui qui mérite le plus de confiance.

§ 2. — Aconit

On sait que l'aconit a été conseillé par J.-P. Teissier comme un moyen de combattre les accidents de la fièvre puerpérale ou, d'une façon plus générale, les accidents de l'infection purulente. Ce travail, publié en 1846 dans la *Gazette médicale de Paris*, a donné à ce médicament, employé dans ce but, une certaine vogue, et il est entré dans les habitudes des cliniciens. Je le prescris moi-même dans ces cas; mais il m'inspire moins de confiance que la quinine, et j'associe habituellement ces deux agents (*).

(* 828. Teissier donnait 8 gram. d'alcoolature d'aconit dans 250 gram.

§ 3. — Sulfités et hyposulfités alcalins

Le docteur Govianni Ferrini, s'inspirant des recherches de Polli, a considéré les sulfités alcalins comme des médicaments de l'infection purulente, et les a employés avec grand avantage, paraît-il, dans deux cas. Le premier avait trait à une infection purulente confirmée, dont le point de départ était une plaie du genou survenue à la suite d'une morsure de chien. Dans le second, il n'y avait encore eu que des frissons, et l'emploi des sulfités a été simplement prophylactique (*).

Je crois l'emploi des antiseptiques indiqué dans l'infection purulente, quand l'altération de la sérosité du pus en fait un poison de la classe des septiques, cas dans lequel l'infection purulente offre une physionomie distincte; mais on ne comprendrait guère que le pyogénisme franc pût en être influencé.

Indépendamment des conditions de milieu et de pansement qui peuvent favoriser ou éloigner les chances d'infection purulente, il en est une qui relève du régime et sur l'importance de laquelle je ne saurais trop insister: je veux parler de la nécessité de faire boire abondamment les malades. Les expériences de Magendie ont démontré que l'injection d'une quantité considérable d'eau dans les veines ralentit considérablement l'absorption. C'est là un fait que la clinique doit s'approprier. Dans l'imminence d'une résorption purulente, gorger les malades de tisanes, c'est diminuer singulièrement leurs chances de voir ce redoutable accident se produire. La variole, qui offre des portes innombrables (il y en a autant que de pustules) à la ré-

d'eau sucrée, et la moitié environ de cette dose, soit 4 gram. d'alcoolature d'aconit, était prise dans les vingt-quatre heures. L'alcoolature d'aconit du Codex se prépare avec parties égales de feuilles fraîches, recueillies au commencement de la floraison, et d'alcool à 90°.

(* 829. L'auteur de cette méthode a eu recours au *sulfite de soude* et au *sulfite de magnésie*, à des doses qui ont pu être portées à 30 gram. par jour. Le *sulfite de soude* est soluble dans 4 fois, le *sulfite de magnésie* dans 20 fois son poids d'eau. Il convient de donner ces médicaments parfaitement dissous.

Les *hyposulfités* conviendraient aussi bien. Polli a formulé un sirop d'*hyposulfite de magnésie* contenant 1 gram. de ce sel par cuillerée à bouche: une à quatre cuillerées par jour. On le donne aussi sous forme de potion:

℥ Hyposulfite de magnésie.....	8 gram.
Eau distillée de tilleul.....	60 —
— de menthe poivrée.....	60 —
Sirop de menthe.....	30 —

sorption purulente, exige, par la même raison, cette précaution, et le mot de de Haën : « Dans la petite-vérole grave, il faut boire ou mourir, » se rapporte surtout à cet accident.

Il est bien entendu que les moyens que je viens d'indiquer s'adressent uniquement au fond même de la maladie, à l'*affection*, et que celle-ci s'entoure d'éléments morbides divers qui exigent chacun des moyens appropriés.

SECTION SEPTIÈME

MODIFICATEURS DE LA DIATHÈSE ÉRYSIPELATEUSE

On peut avoir un rhumatisme sans être rhumatisant, au sens diathésique du mot; mais on ne peut avoir une série de rhumatismes successifs, fussent-ils de provocation extérieure, sans que cette répétition crée la diathèse rhumatismale : ainsi de l'érysipèle, manifestation locale, aussi banale que peut l'être l'érythème, mais qui peut aussi présenter, à un degré notable, le caractère d'une lésion diathésique. S'il y a des érysipèles locaux, il y a aussi des érysipèles dominés par un état général spécifique. Les premiers ne sont pas transmissibles; les derniers ont, dans beaucoup de cas, un caractère irrécusable de contagiosité. Il y a même, entre ces formes d'une maladie accusée par une même lésion locale, la différence qui existe entre la diphthérie sans empoisonnement spécifique et la diphthérie généralisée. La marche, habituellement épidémique, des érysipèles spontanés et de ceux qui répondent à une provocation opératoire ou traumatique, insuffisante en temps ordinaire pour les faire naître, et leur coexistence habituelle dans les hôpitaux avec la diathèse pyogénique, la fièvre puerpérale, les phlébites et l'infection purulente, sont des particularités de la diathèse érysipélateuse, laquelle, bien entendu, est toujours acquise.

Elle se présente sous deux formes : l'une aiguë avec fièvre, l'autre apyrétique sans gravité, mais accusant une singulière puissance de récurrence. La puberté et la ménopause semblent créer plus particulièrement cette dernière forme de diathèse érysipélateuse, dont les localisations, fixées invariablement sur la face, ont le grave inconvénient d'altérer la régularité des traits, et quelquefois d'une manière hideuse, par le fait d'une sorte d'induration hypertrophique du tissu cellulaire.

Autant la thérapeutique de l'érysipèle, lésion locale, est riche, on pourrait dire encombrée (collodion⁽¹⁾, nitrate d'argent⁽²⁾, vésicatoires⁽³⁾, sulfate de fer⁽⁴⁾, perchlorure de fer⁽⁵⁾, liniment oléo-calcaire, éther camphré⁽⁶⁾, etc.), autant la thérapeutique de la diathèse est démunie. Les médications très-nombreuses qui sont employées dans l'érysipèle s'adressent plutôt à ses éléments qu'au fond même de la maladie. C'est ainsi que les vomitifs, les purgatifs, s'adressent à la forme bilieuse; le sulfate de quinine et le musc aux complications ataxiques; l'alcool à un état menaçant d'hyposthénie. Ce n'est pas qu'une foule de médicaments aient été préconisés contre l'érysipèle; mais ni le colchique [791] (Bullock), ni la digitale [366] (Kopp), ni la scille [540] (Joerg) n'ont fait suffisamment leurs preuves pour qu'on puisse leur attribuer une réelle efficacité.

L'aconit et la quinine sont les seuls médicaments qui me semblent mériter quelque crédit. L'iodure de potassium à l'intérieur a bien été conseillé également; mais sa valeur, dans ce cas, n'est nullement prouvée.

Il semble en être autrement de l'*aconit*. Son action antiérysipélateuse, admise par Liston, Fleming, Teissier (de Lyon), a été affirmée par Lecœur (de Caen), qui a employé l'alcoolature de racine d'aconit à des doses exagérées; celles que j'ai indiquées tout à l'heure, à propos de la diathèse purulente (1 à 4 gram.), me paraissent suffisantes.

Le *sulfate de quinine* a une action qui ne me paraît pas dou-

(1) 830. Le *collodion élastique* du Codex se prépare avec : fulmicoton, 7 parties; éther sulfurique à 0,720 de densité, 64 parties; alcool à 90°, 22 parties; huile de ricin, 7 parties.

(2) 831. L'*azotate d'argent* est employé de plusieurs façons : 1° en traçant avec le crayon mouillé un cercle à la périphérie de l'érysipèle; 2° en faisant des badigeonnages avec une solution de ce sel. E. Tanchou a conseillé une solution de 1 gram. par 200 gram. d'eau; il en imbibe des compresses de linge fin et les applique sur l'érysipèle; 3° sous forme de pommade (Jobert) : azotate d'argent, 2 gram.; axonge, 8 gram.

(3) 832. Les *vésicatoires* peuvent, dans l'érysipèle, être placés au centre (Béhier), ou, sous forme linéaire, à la périphérie (Piorry).

(4) 833. Le *sulfate de fer* peut être employé sous forme d'un glycérolé contenant 60 gram. de sel pour 100 gram. de glycérine (Reveil).

(5) 834. Le *perchlorure de fer* s'emploie sous forme d'un glycérolé au 10°.

(6) 835. L'*éther camphré*, conseillé par Trousseau comme topique de l'érysipèle, se prépare avec 1 partie de camphre et 2 d'éther. On l'étend au pinceau. Trousseau prescrivait aussi, pour le même usage, un *éther camphré au tannin* ainsi composé : tannin, 10 gram.; camphre, 20 gram., et éther sulfurique, 50 gram.

teuse dans l'érysipèle. Agit-il, comme le pensait Gosselin, par ses propriétés antiseptiques? ou bien, régularisant les fonctions nerveuses, si profondément troublées dans l'érysipèle malin (voy. t. I, pag. 264), déploie-t-il surtout une action antiataxique? Un chirurgien de Toulouse, le docteur Ripoll, emploie avec succès la quinine combinée aux évacuants, dans l'érysipèle chirurgical. Cette pratique lui fournit de très-beaux résultats.

On pourrait réunir dans une même prescription l'action de la quinine et celle de l'opium [326], et donner concurremment, dans une potion ou dans une tisane, de l'alcoolature d'aconit.

SECTION HUITIÈME

MODIFICATEURS DE LA DIATHÈSE SCORBUTIQUE

Le scorbut est une maladie de la nutrition plus encore qu'une diathèse; mais on ne saurait contester cependant que cette cachexie nutritive peut, perdant son caractère accidentel et transitoire, s'établir dans l'économie, s'y comporter à la manière d'une diathèse et imprimer son cachet spécial (je ne saurais dire spécifique) à tous les actes de la vie. Les anciens n'hésitaient pas à voir dans le scorbut une diathèse véritable et décrivaient tout un groupe de maladies dites *scorbutiques* qui n'étaient autre chose que des maladies communes auxquelles le vice scorbutique donnait une forme spéciale et des besoins thérapeutiques particuliers. Si l'on songe que, dans le scorbut, le sang a subi une altération profonde, que sa fibrine est diminuée et a perdu peut-être aussi de sa coagulabilité, on comprend combien les actes pathologiques communs, chez des sujets entachés de cet état, doivent en être influencés. Cette distinction, entre le scorbut réalisé et l'influence ou diathèse scorbutique, est absolument clinique.

Jadis on faisait du scorbut une maladie infecto-contagieuse, voisine du typhus; cette opinion, abandonnée par l'universalité des médecins, a été reprise récemment par Villemin, mais les arguments qu'il a produits en faveur de cette opinion n'ont pu tenir contre la réfutation pressante que notre ami Le Roy de Méricourt lui a opposée. (J.-A. Villemin, *Causes et nature du scorbut*, in *Bullet. Acad. de méd.*, 2^e série, tom. III, pag. 680. — Voir, pour les discours de Le Roy de Méricourt, la même collection,

séances des 20 et 27 octobre 1874.) Je ne crois en rien, moi non plus, à la nature zymotique du scorbut et le travail de Villemin n'a pas modifié l'opinion que j'exprimais, il y a vingt ans, sur l'étiologie du scorbut et sur le rôle que j'attribuais, pour le produire, à la privation d'aliments *frais, venant de vivre*, à l'absence de sang frais et de séve fraîche. Et de là vient que les végétaux verts les plus ingrats, comme l'a constaté Kérandren, combattent avec succès le scorbut, de là vient aussi que la pomme de terre crue a été signalée avec raison par Roussel de Vauzème (*Ann. d'hyg. publ.*, 1^{re} série, 1844, tom. XI, pag. 362, et tom. XII, pag. 159) comme prévenant ou guérissant le scorbut; que la sargasse (*Fucus nantans*) jouit, au dire de Lardizabal, de la même propriété; que le sang des animaux, et en particulier celui de la tortue, bu chaud, modifie favorablement le scorbut. Si ces aliments ingrats doivent à leur propriété d'être *frais*, c'est-à-dire d'avoir vécu récemment, cette action antiscorbutique, à plus forte raison est-elle accusée dans des végétaux qui joignent à une séve abondante des principes alimentaires. Ce qui a causé l'erreur des anciens monographes du scorbut nautique, c'est que cette maladie, en naissant sous l'influence d'une alimentation vicieuse dans un milieu encombré, subissait l'empreinte du *miasme humain*, revêtait souvent une marche typhique et affectait les allures d'une maladie infecto-contagieuse grâce à cette adjonction d'un élément nouveau.

C'est dire que les médicaments ont dans le traitement du scorbut un rôle singulièrement effacé. Je ne citerai que pour mémoire l'usage des sels de potasse, conseillé dans une vue purement théorique par Garrod, qui attribue le scorbut nautique à la privation des sels de potasse dans le régime. Brault a préconisé le chlorate de potasse (*Gaz. des hôpitaux*, 1856); Palmer, le citrate de potasse; mais on ne saurait attacher grande importance à cette idée théorique.

Là où l'on suppose l'existence d'une diathèse scorbutique accusée par la pâleur, le boursoufflement des gencives, la mollesse des tissus, la tendance aux hémorrhagies, l'état d'alanguissement de toutes les fonctions, il faut donc, sinon recourir à la diète végétale, du moins faire prédominer les végétaux dans le régime.

Les végétaux herbacés, ceux surtout fournis par les Crucifères, et les fruits sont, dans ce cas, d'un grand secours. Le cresson (1),

(1) 836. Le suc de cresson se prépare avec des feuilles de cresson que l'on pile, qu'on exprime et qu'on filtre. On en donne de 50 gram. à 250 gram., ou un verre.

la chicorée (1), le cochléaria (2) à l'état de feuilles fraîches ou sous forme de suc, le suc d'herbes ordinaires (3), les oranges, les citrons, mais surtout le *lime-juice* (4), ou jus de ce dernier fruit. corrigent cette dyscrasie. J'ai traité longuement, dans un autre ouvrage, des bienfaits qu'a réalisés pour les marins l'introduction de ce suc acide dans leur régime. (*Traité d'hygiène navale*, 2^e édition; Paris, 1877, p. 721.) On peut dire que, sauf des circonstances tout à fait exceptionnelles, ce médicament, secondé par une bonne hygiène, prémunit contre l'invasion du scorbut et permet de s'en rendre maître quand il s'est déclaré.

Ces moyens peuvent, à plus forte raison, venir à bout de l'influence scorbutique, et il convient d'y recourir toutes les fois que son empreinte s'accuse dans une maladie ordinaire. J'y ai plus confiance que dans les médicaments, tels que le vin (5) et le sirop antiscorbutiques (6). La bière antiscorbutique vaut, au reste, mieux que ces préparations (7).

(1) 837. Le suc de chicorée se prépare de la même façon et se donne aux mêmes doses.

(2) 838. Le suc de cochléaria est peu employé, mais le cochléaria entre dans toutes les préparations antiscorbutiques composées.

(3) 839. Le suc d'herbes ordinaires se prépare avec parties égales de feuilles fraîches de chicorée, de cresson, de fumeterre et de laitue (Codex).

(4) 840. Le *lime-juice*, préparé avec des fruits de bonne qualité et convenablement mûrs, renferme 4 pour 100 d'acide citrique. Les Anglais y ajoutent un 10^e de bonne eau-de-vie, ce qui lui assure une conservation en quelque sorte indéfinie. (Rouchas, C. Fontaine et Hétet, de la Préparation et de la conservation du suc de citron comme antiscorbutique, in *Arch. de méd. nav.*, 1857, t. 1, p. 245.)

(5) 841. Le vin antiscorbutique du Codex, préparé avec des racines fraîches de raifort, des feuilles fraîches de cochléaria, de cresson, de trèfle d'eau, des graines de moutarde noire et de l'alcoolat de cochléaria composé, contient environ 1 gram. de chlorhydrate d'ammoniaque par 160 gram. On en donne jusqu'à 150 gram.

(6) 842. Le sirop antiscorbutique, ou sirop de raifort composé, contient, indépendamment du cresson, du cochléaria, du ményanthe et de la racine de raifort, de l'écorce d'oranges amères et de la cannelle.

(7) 843. La bière antiscorbutique du Codex se prépare, par macération prolongée, avec 3 parties de feuilles fraîches de cochléaria, 6 parties de racine fraîche de raifort, 3 parties de bourgeons de sapin et 200 gram. de bière récente.

LIVRE DEUXIÈME

NEUTRALISANTS DES MIASMES

Des travaux immenses ont été publiés dans ces dernières années sur les miasmes, et à aucune autre époque peut-être il n'a été plus difficile de dire ce qu'il faut entendre par ce mot. En lui se concentrent, en effet, les questions les plus graves de l'étiologie et de la pathogénie, et, si l'on pressent la solution que l'avenir leur réserve, toute affirmation en cette matière, à l'heure où nous écrivons, paraît aventureuse et toute négation rétrograde. Et cependant ces questions s'imposent au thérapeute, qui ne peut rester en face d'elles dans une indifférence expectante. Si le temps d'écrire un traité d'étiologie morbide, auquel je songe depuis longtemps, m'est laissé, je pourrai entrer longuement dans la discussion de ces problèmes qui passionnent, à notre époque, la curiosité médicale et qui ouvrent à la prophylaxie comme à la thérapeutique des perspectives inattendues. Je ne puis en ce moment qu'indiquer le point où les travaux contemporains ont amené leur solution.

Il faut entendre par le mot *miasmes* des produits de décomposition organique agissant vraisemblablement à la manière des ferments, suscitant dans l'économie des troubles morbides en rapport avec leur nature et s'y éteignant sans aptitude transmissible, à moins que les modifications qu'ils y éprouvent ne changent ces ferments en virus, vraisemblablement animés et aptes à se propager d'un organisme à l'autre.

Les miasmes ne peuvent être que l'une de ces trois choses : 1^o des gaz dégagés par la destruction des matières organiques et semblables à ceux qu'engendrent et qu'étudient nos laboratoires ; 2^o des germes d'organites végétaux ou animaux pénétrant dans l'organisme, y évoluant et y fructifiant « *secundum genus suum* ; » 3^o des ferments non figurés, solubles, suscitant dans l'économie les mouvements assimilables à ceux que ces mêmes matières produisent dans les substances fermentescibles.

La première de ces hypothèses est définitivement écartée aujourd'hui, et l'intervention du protocarbure d'hydrogène dans les effets des miasmes des marais, non plus que de l'acide sulfhydrique dans les phénomènes de la septicité gangréneuse